



MUR ANTIBRUIT

Version avec verre acrylique

Le produit

Le mur anti-bruit est la solution idéale contre les nuisances sonores.

Ce type de clôture permet notamment de protéger les lieux situés en bord de routes, le long de voies ferrées, à proximité de zones industrielles, commerciales et résidentielles.

Cette barrière anti-bruit répond également à un besoin de sécurité et de dissuasion de par sa hauteur et son aspect massif.

Le mur anti-bruit est disponible en 2 versions :

- Opaque, en simple ou double face avec revêtement PVC (photo)
- Constitué de verre acrylique permettant de conserver une visibilité à travers le panneau

Pouvant être recouvert de végétation, le mur anti-bruit s'intègre facilement dans tous les environnements et paysages.



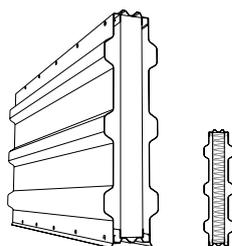
Caractéristiques

Panneau simple et double face

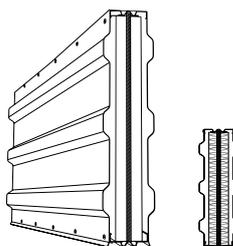
- Longueur : jusqu'à 4,96 m
- Hauteur : 500 mm par section
- Poteaux : 300 x 300 mm
- Trous Ø8 mm
- Joints acoustiques
- Revêtement PVC

Panneau verre acrylique

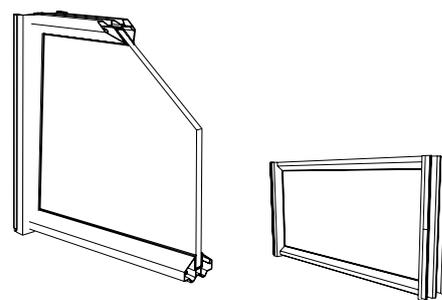
- Longueur : jusqu'à 4,96 m
- Hauteur : 500 / 1000 / 1500 / 2000 mm par section
- Verre acrylique de 15 mm d'épaisseur
- Profils horizontaux 1,2 mm
- Profils verticaux 1,5 mm
- Joints acryliques



Panneau simple face



Panneau double face



Panneau acrylique

SÉCURITÉ